



**CONSERVATOIRE  
BOTANIQUE NATIONAL  
PYRÉNÉES  
ET MIDI-PYRÉNÉES**

## PRÉSERVER LA JACINTHE DE ROME DANS LA NATURE

Rare et menacée, *Bellevalia romana* est une espèce emblématique des prairies de fauche et des prairies pâturées humides ou inondables du bassin Adour-Garonne qui se révèle être l'un de ses plus riches bastions.

Espèce protégée à l'échelle métropolitaine, la Jacinthe de Rome voit régresser ses populations à mesure que le drainage des terres agricoles, l'abandon ou la mise en culture des prairies et l'urbanisation, gagnent du terrain.

Dans ces espaces où les intérêts sont divergents, le Conservatoire botanique et ses partenaires œuvrent pour concilier activités économiques et préservation de la biodiversité avec, en trame de fond, des enjeux environnementaux liés au maintien des zones humides et à la qualité des eaux.



*Bellevalia romana*, Pauilhac (32) (en haut) © LG/CBNPMP

Suivi de population de *Bellevalia romana*, l'Isle-Jourdain (32) (en bas) © LL/CBNPMP

# UNE ESPÈCE PATRIMONIALE MENACÉE ET PROTÉGÉE

La Jacinthe de Rome se reconnaît à son inflorescence caractéristique de fleurs blanc verdâtre, avec des étamines bleu violacé, qui se présentent en grappes coniques lâches.

Sans confusion possible lors de sa période de floraison printanière d'avril à mai, cette plante glabre – sans poil ni duvet – s'élève entre 20 et 50 cm au-dessus d'un feuillage vert glauque.

Concentrées en rosette basale, en cercle à la surface du sol, ses feuilles sont étroites, allongées et forment des arceaux repérables de loin. Elles apparaissent dès le mois de février, pour être déjà bien visibles en mars, lisses et canaliculées, autrement dit creusées de rainures longitudinales peu profondes.

De couleur verte et teinté de violet sur les commissures, le fruit de *Bellevalia romana* est une capsule triquètre – avec trois angles saillants à l'aspect tranchant – qui renferme deux graines noires, lisses et sphériques.

Plante vivace, la Jacinthe de Rome subsiste l'hiver sous forme de bulbe, plusieurs années durant si les conditions lui restent favorables. Malgré cette spécificité avantageuse, et bien que les graines produites aient un pouvoir germinatif élevé (100 % de germination dans les conditions de laboratoire du Conservatoire botanique), sa multiplication végétative – asexuée et produisant donc des clones – semble assez faible, ce qui laisse à penser que l'espèce se multiplie surtout par semis.

## SOUS PROTECTION

## MAIS NON SANS PRESSION

*Bellevalia romana* est référencée quasi menacée (NT) dans la *Liste rouge des espèces menacées en France* publiée en 2018. En d'autres termes, l'espèce relativement rare et mise en danger par des perturbations d'origine anthropique, et naturelle dans une moindre mesure, est susceptible d'être prochainement en voie de disparition si des mesures de conservation spécifiques ne sont pas engagées.

Depuis 1982, elle est inscrite sur la *Liste des espèces végétales protégées* sur l'ensemble du territoire français métropolitain. L'arrêté ministériel de protection prévoit que toute atteinte portée à l'espèce (destruction, coupe, mutilation, arrachage de tout ou partie d'un spécimen) est passible de sanctions pénales de même que les dégradations infligées aux habitats où sa présence est avérée, ainsi que sa détention, son transport, sa vente ou son achat.

La réglementation n'empêche pas à un exploitant de faucher des prairies ou de les faire pâturer en raison de la présence de la Jacinthe de Rome, mais interdit toute opération de retournement pour mise en culture ou d'aménagements lourds qui conduiraient à leur destruction.

Des interventions peuvent néanmoins être autorisées sur dérogation, parce qu'elles sont reconnues d'intérêt public majeur.



Abeille butinant une jacinthe de Rome, Mauvezin (32)

© LL/CBNPMP

## ÉCOLOGIE, HABITAT ET RÉPARTITION

Espèce à distribution essentiellement méditerranéenne, la Jacinthe de Rome se retrouve en Grèce, en Italie, en Sicile, à Malte, en Slovénie, en Egypte et en France.

En France métropolitaine, elle se développe au sud d'un axe Bordeaux-Nice quand l'essentiel des populations est réparti à la faveur d'habitats humides établis entre les fleuves Dordogne, Adour et Garonne.

Dans les territoires de Midi-Pyrénées et d'Aquitaine, certaines stations comptent plus de 1 000 pieds et quelques sites très exceptionnels peuvent même dépasser les 100 000 individus ; une richesse patrimoniale qui confère aux collectivités une forte responsabilité de préservation et de gestion conservatoire de l'espèce.

Affectionnant les environnements assez humides avec une luminosité suffisante et des températures plutôt chaudes, *Bellevalia romana* s'exprime pleinement au cœur des prairies fraîches, pelouses littorales, dépressions d'arrière-plage, ou le long de cours d'eau.

En Occitanie, elle s'observe notamment dans les pâturages et près de fauche à proximité de ruisseaux, et sur des terrains frais et humides qui peuvent s'avérer régulièrement inondés au printemps.

Sa présence témoigne de pratiques agricoles traditionnelles qui ont permis de maintenir la diversité floristique des prairies humides : fauche tardive et pâturage extensif sont, par exemple, favorables à l'espèce.

Fermeture d'une prairie, Saint-Orens (32)

© LL/CBNPMP



## RESTAURATION DE PRAIRIES HUMIDES À JACINTHES DE ROME

Rétablir les habitats de *Bellevalia romana* en vue de restaurer des conditions favorables à son expression nécessite : une bonne connaissance de la biologie de l'espèce, l'analyse des problématiques spécifiques du site et l'implication motivée des acteurs locaux.

Évaluer le contexte écologique du site, en considérer les connexions et interactions, les modes de gestion qui peuvent y être mis en œuvre, sont des préalables incontournables.

Plusieurs objectifs complémentaires pourront alors être poursuivis en tenant compte des ressources humaines, matérielles et financières mobilisables :

- > réhabiliter le milieu naturel initial,
- > rétablir son fonctionnement et ses fonctionnalités hydrauliques,
- > protéger la ressource en eau,
- > accompagner les usagers vers des pratiques responsables durables,
- > développer et préserver la richesse en biodiversité du site,
- > améliorer et pérenniser la qualité des paysages et du cadre de vie.

### DE SENSIBLES BULBES AU CŒUR DE MILIEUX SEMI-NATURELS EXPLOITÉS

Afin de proposer des méthodes de restauration de prairies humides compatibles avec le maintien des Jacinthes, il a d'abord été nécessaire de déterminer la profondeur relative d'enfouissement de ses bulbes.

Une étude consistant à localiser les bulbes dans un profil de sol a alors été initiée par le Conservatoire botanique.

Les observations réalisées dans 3 prairies ont montré que la majorité des bulbes – jusqu'à 90 % des individus observés – se trouvent entre 8 et 16 cm de profondeur.

Ces résultats amènent à préconiser un travail du sol assez superficiel, et seulement s'il est nécessaire, limité entre 6 et 8 cm de profondeur pour ne pas risquer de perturber le développement des bulbes sauvages en présence.

### À CHAQUE PRAIRIE, SA GESTION ADAPTÉE

Appuyés par l'expertise scientifique et technique du Conservatoire botanique, l'Association de développement, d'aménagement et de services en environnement et en agriculture du Gers (ADASEA 32) et le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie ont mené des expérimentations de restauration réussies, permettant de mieux cerner les modalités d'intervention possibles sur ces milieux naturels "supports" d'activités agricoles.

Grâce aux connaissances acquises, Conservatoires botaniques et acteurs du territoire se sont engagés à restaurer un réseau de prairies humides abritant des populations de *Bellevalia romana* distribuées de la Gironde à l'Ariège, en passant par la Dordogne.

La démarche partenariale soutenue par l'Agence de l'eau Adour-Garonne s'organise en trois temps :

- > via des échanges préliminaires impliquants propriétaires, gestionnaires et usagers de l'espace pour une meilleure prise en



Avant/après : élimination manuelle de jeunes frênes, Lagarde (09) © ANA-CEN Ariège

compte des attentes et contraintes de chaque partie ;  
> au travers de la rédaction et signature de conventions encadrant les travaux et la gestion future du site afin de maintenir sa vocation agricole et environnementale ;  
> avec le suivi des populations dans la durée afin de mesurer, soutenir ou compléter les efforts de préservation entrepris.

## 78 ha de prairies réhabilitées dans le cadre du programme en faveur de la Jacinthe de Rome

### DANS LA PRAIRIE DÉLAISSÉE DU PESQUIÉ

Situé sur la commune de Lagarde, ce site d'une superficie de 7 ha hébergeant environ un millier de pieds de jacinthes de Rome, est exceptionnel en Ariège.

L'abandon de l'activité pastorale à partir des années 1980 a inévitablement entraîné la fermeture progressive d'une partie du site et mis sous pression sa richesse floristique.

L'ANA - Conservatoire d'espaces naturels Ariège qui y assurait le suivi de la population de *Bellevalia romana* a saisi l'opportunité d'acquiescer la prairie en 2015 grâce au concours financier de l'Agence de l'eau Adour-Garonne conforté par un financement participatif. Garantissant ainsi la pérennité de la parcelle, l'acquisition a ensuite abouti à la mise en place d'un plan de gestion favorable, avec un agriculteur engagé pour mettre en œuvre des pratiques d'entretien durable par fauche et pâturage.

En amont, une série de travaux a été identifiée comme condition nécessaire : deux chantiers participatifs ont été organisés, en octobre 2017 et 2018, afin de rouvrir les secteurs embroussaillés selon des méthodes d'intervention respectueuses du milieu et des espèces. Les équipes mobilisées ont bénéficié de formation, par exemple à l'élimination manuelle des jeunes frênes...

Portant sur 2 075 m<sup>2</sup>, cette opération a par la suite permis de ré-instaurer une gestion adaptée du site. L'ancienne clôture vétuste a par ailleurs été remplacée pour pouvoir gérer des secteurs et des périodes de pâturage par les troupeaux équiins qui n'ont pas d'appétence pour *Bellevalia romana*. Pour favoriser le maintien de l'espèce protégée, une fauche annuelle est programmée assez tard en saison (fin juin), limitant l'apparition de zones de refus délaissées par les chevaux, surtout lorsqu'ils sont peu nombreux sur une grande surface.

### AUX PIEDS DES PEUPLIERS EN VALLÉE DE LA LÈDE

Une petite centaine de pieds de Jacinthe de Rome a été découverte en 2017 au sein d'une ancienne peupleraie non entretenue, localisée sur la commune du Lédar (Lot-et-Garonne), dans un secteur composé d'un réseau de prairies humides fortement menacées par la mise en culture.

L'abandon complet des pratiques de gestion – depuis l'exploitation des peupliers à partir des années 2000 – avait conduit au développement de ronciers, fourrés et rejets de peupliers qui concurrençaient directement *Bellevalia romana* sur une parcelle dont le mauvais état de conservation était aussi lié à une tentative antérieure de mise en culture.

Compte tenu de la pression foncière et de l'état de fermeture du milieu, le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Nouvelle-Aquitaine a présenté le programme de préservation au propriétaire. Des négociations ont pu s'engager en vue de maintenir la prairie et d'autoriser des travaux de restauration.

L'animation foncière a débouché sur la signature d'une convention de partenariat de gestion en 2018, puis sur l'acquisition de la dite parcelle et d'une prairie voisine par le CEN en 2021.

Un bûcheron a été mobilisé en 2019 pour réaliser l'abattage sélectif de frênes et peupliers. Certains jeunes arbres entiers ont été débardés en bordure de parcelle à des fins de valorisation.

Des travaux de broyage des strates herbacées et arbustives ont ensuite été planifiés sur l'ensemble du site ; l'intervention de broyage

a dû être renouvelée l'année suivante, à l'aide d'un broyeur forestier, car la persistance de rejets ligneux après réouverture empêchait la mise en pâturage et/ou le fauchage du site.

Environ 12 000 m<sup>2</sup> ont ainsi été restaurés et 3 ha de prairies humides font désormais partie du réseau des sites conservatoires du CEN. Une année après les travaux, un suivi a constaté que la population de *Bellevalia romana* avait sensiblement augmenté.

En partenariat avec un éleveur, le CEN étudie la faisabilité d'entretenir le site par pâturage et/ou fauche avec exportation.

### DANS LES BROUSAILLES EN VALLÉE DE LA GIMONE

L'ADASEA du Gers, en tant que Cellule d'assistance technique aux zones humides (CATZH 32), assure des missions d'animation territoriale et de conseil technique à la gestion de ces habitats naturels singuliers. Les relations avec les propriétaires s'avèrent ainsi facilitées, l'un d'entre eux a fait part de son intérêt pour la réouverture de prairies dans la commune de Gimont. En effet, le pâturage pratiqué ne contenait plus suffisamment les frênes qui colonisaient les deux parcelles alors que l'irrégularité du sol limitait les interventions mécaniques.

D'un commun accord, il a été convenu que le propriétaire, agriculteur de métier, réalise directement les travaux de débroussaillage et de nivellement du sol selon le cahier des charges fourni par l'animateur technique.

Un premier travail d'entretien des haies a été réalisé pour limiter l'embroussaillage et faciliter le passage des engins. Après élagage à l'aide d'un lamier et d'une tronçonneuse, les branches ont été débitées puis exportées afin d'être valorisées.

Deux passages répétés de cover crop – une déchaumeuse à plusieurs disques permettant une préparation superficielle des sols – et un passage de rotalabour – qui retourne la surface des sols – ont permis de casser les mottes de terre formées par les crues successives et des pâturages précoces. L'utilisation de ces outils spécialisés évite la destruction des fragiles bulbes grâce à un travail du sol limité en profondeur.

Grâce à ces travaux, 2,62 ha de prairies humides ont été rouvertes et aplanies, permettant *a posteriori* une meilleure gestion par fauche et pâturage hors période d'engorgement.

Avant/après : réouverture de prairie en vallée de la Gimone (32) © GS/ADASEA 32



# LES PRAIRIES HUMIDES UN HABITAT VULNÉRABLE

Considérés à tort, souvent par méconnaissance, comme des terrains sans intérêt, les milieux humides comptent parmi les plus menacés. Au cours du siècle dernier, leur surface a diminué de moitié. En cause, les projets d'aménagements et l'essor des zones urbaines qui entraînent le morcellement des habitats naturels et l'artificialisation des sols. Pollutions, abandon ou mise en culture et drainage des prairies humides sont aussi délétères aux espèces sauvages.

Dans le bassin Adour-Garonne, si les prairies humides sont encore présentes, elles se révèlent fortement altérées par les labours, les plantations de ligneux (peupliers) ou *a contrario* par le déclin des activités d'élevage entraînant l'embroussaillage de ces écosystèmes sensibles. La pression liée à l'urbanisation est particulièrement forte autour des grandes agglomérations, tandis que les changements de pratiques culturales – plus intensives – s'observent sur l'ensemble des territoires.

La fermeture des milieux et la dégradation du sol réduisent les surfaces de prairies humides dans la région et impactent les espèces spécialistes et tributaires de ces habitats jusqu'à mettre en danger certaines d'entre elles comme la Jacinthe de Rome.

## DYNAMIQUE LOCALE DE CONSERVATION

Mentionnée comme abondante sur le pourtour toulousain à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, *Bellevalia romana* semblait avoir disparu au siècle suivant, mais au début des années 2000, l'espèce a intrigué les botanistes au fil des stations découvertes dans les départements Haute-Garonne, Gers, Tarn-et-Garonne, Tarn et Ariège. Aujourd'hui, la grande majorité des 180 communes concernées par la présence de l'espèce en métropole sont sous surveillance, dont 128 en Occitanie suivies par le Conservatoire botanique et ses partenaires.

Cette mobilisation collective a abouti à l'adoption, en 2014, d'un Plan régional d'actions en faveur de l'espèce à l'échelle des territoires de Midi-Pyrénées ainsi qu'à la mise en place d'un réseau de veille naturaliste au travers du programme UrbaFlore piloté par le Conservatoire botanique.

Jacinthes de Rome, Beaumont de Lomagne (82)

© LG/CBNPMP



Prairie humide, L'Isle Jourdain (32)

© LL/CBNPMP

Chaque acteur impliqué dans ces projets partenariaux, et dans le programme de restauration des prairies humides financé par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, participe à des actions de prospection, de porter à connaissance, de conservation et de suivi coordonnées par les Conservatoires botaniques nationaux. Les associations naturalistes locales en sont la clé de voûte : Isatis, Association botanique gersoise, les Conservatoires d'espaces naturels (CEN) Occitanie ainsi que Nouvelle-Aquitaine, ANA-CEN Ariège, Société de sciences naturelles du Tarn-et-Garonne, Nature en Occitanie, ADASEA 32, Syndicat d'assistance technique pour l'épuration et le suivi des eaux du Tarn-et-Garonne et la Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature en Lot-et-Garonne.

## DE L'INTÉRÊT DES PRAIRIES HUMIDES À SAUVEGARDER

Au-delà de leur rôle écologique et des bénéfiques écosystémiques qu'elles offrent, les prairies humides présentent aussi des intérêts économiques.

De longue date, ces milieux demeurent des zones d'élevage extensif intéressantes car vaches, moutons, chevaux y profitent de fourrages plutôt précoces et globalement qualitatifs.

Ces prairies jouent un rôle important dans le fonctionnement hydrologique du bassin car, telles des éponges, elles accumulent les eaux de pluie et de fonte des neiges, puis restituent peu à peu les volumes stockés. Cette capacité de rétention contribue à recharger les nappes souterraines, ainsi qu'à réguler les crues et à éviter le tarissement des cours d'eau en période de sécheresse. Leur pouvoir d'épuration permet en outre une économie de traitement de l'eau potable sur l'année.

Enfin, les prairies humides font partie des écosystèmes qui absorbent et stockent le carbone, jouant un rôle indéniable dans l'atténuation de certains effets des changements climatiques.

La sauvegarde des prairies humides existantes et la restauration de ces espaces représentent un enjeu majeur afin de préserver notre patrimoine naturel, la ressource en eau mais également pour soutenir l'activité économique des territoires.

# RESTAURER LES MILIEUX NATURELS POUR Y PRÉSERVER LA PLANTE

Dans la continuité de ses actions, l'Agence de l'eau Adour-Garonne (AEAG) a lancé, en 2016, un appel à initiatives pour la biodiversité faisant écho à la promulgation de la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.

Saisissant cette opportunité, le Conservatoire botanique a proposé de coordonner un ensemble d'actions de restauration d'habitats où s'expriment la Jacinthe de Rome (*Bellevalia romana*) et le Flûteau nageant (*Luronium natans*), deux espèces menacées et protégées qui peuplent des milieux aquatiques et humides du bassin versant Adour-Garonne. Dans ce cadre, et pour agir de façon pragmatique à l'échelle du territoire, la dynamique partenariale engagée a permis d'impliquer plusieurs acteurs gestionnaires d'espaces naturels, scientifiques et naturalistes : les Conservatoires d'espaces naturels (CEN) de Nouvelle-Aquitaine, d'Occitanie et d'Ariège, le Conservatoire botanique national Sud-Atlantique (CBNSA), l'Association de développement, d'aménagement et de services en environnement et en agriculture d'Oc (ADASEA d'Oc) et celle du Gers (ADASEA 32), l'Institution Adour, Nature en Occitanie (NEO), la Ferme de Cinquante et la Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature en Lot-et-Garonne (SEPANLOG).

Concernant les prairies humides où *Bellevalia romana* a été localisée, le programme d'actions visait à les restaurer puis à leur redonner une fonction agricole et environnementale via la mise en œuvre de pratiques de gestion adaptées.

En janvier 2017, 142 parcelles avaient initialement été sélectionnées pour bénéficier d'une réhabilitation.

Finalement, 178 prairies humides ont pu bénéficier des actions d'animation foncière portées par les partenaires mobilisés quand 67 projets de restauration ont effectivement été menés à ce jour.

Répartis sur 3 parcelles appartenant à des collectivités territoriales, 18 propriétés de CEN et 46 détenues par des propriétaires privés, 78 hectares de prairies humides ont retrouvé leur fonctionnalité agro-environnementale.

Des conventions de gestion ont été signées avec les propriétaires, privilégiant la fauche ou un pâturage extensif, afin d'assurer la pérennité des actions de préservation entreprises.

Les suivis naturalistes en cours ont désormais vocation à être renforcés pour mesurer l'efficacité des travaux et des pratiques de gestions engagées.

Avec seulement une année de recul, les premières observations permettent déjà de constater une tendance à l'augmentation du nombre d'individus de *Bellevalia romana* ; gageons que les efforts collectivement déployés soient durablement récompensés par des populations fleurissantes.



Population de *Bellevalia Romana*, Ramonville (31)

© JG/CBNPMP

## ALLER + LOIN...

Agence de l'eau Adour-Garonne, 2018. *Recueil d'initiatives en faveur de la biodiversité sur le bassin Adour-Garonne*, 36 p.

Cellule d'assistance technique à la gestion des zones humides du Gers, 2016. *Restaurer une prairie inondable. Prairies inondables de la vallée de la Gimone et de l'Arrats*. Fiche technique n°2, 4 p.

Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, 2010. *Guide des plantes protégées de Midi-Pyrénées*. Biotope éditions, collection Parthénope, Méze 400 p.

Gire L., Cambecèdes J., Garcia J. & Sauter N., 2014. *Plan régional d'actions en faveur de la Jacinthe de Rome (Bellevalia romana) 2014-2019*. Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, 61 p.

**Référence à citer :** Lannuzel L., 2022. *Préserver Bellevalia romana dans la nature*. Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, Fiche technique n° 21, 6 p.

## CONTACTS UTILES

Vous avez rencontré *Bellevalia romana*, partagez l'information avec les acteurs naturalistes ou gestionnaires d'espaces naturels près de chez vous :

### ● Nouvelle-Aquitaine :

- SEPANLOG : [sepanlog47@orange.fr](mailto:sepanlog47@orange.fr)
- Conservatoire d'espaces naturels : [siege@cen-aquitaine.fr](mailto:siege@cen-aquitaine.fr)
- Conservatoire botanique national Sud-Atlantique : [contact@cbnsa.fr](mailto:contact@cbnsa.fr)

### ● Occitanie :

- ANA-CEN Ariège : [ana@ariegenature.fr](mailto:ana@ariegenature.fr)
- ADASEA 32 : [contact.gers@adasea.net](mailto:contact.gers@adasea.net)
- Conservatoire d'espaces naturels : [occitanie@cen-occitanie.org](mailto:occitanie@cen-occitanie.org)
- Nature en Occitanie : [contact@natureo.org](mailto:contact@natureo.org)
- CBN Pyrénées et Midi-Pyrénées : [contact@cbnmpm.fr](mailto:contact@cbnmpm.fr)
- Conservatoire botanique national Méditerranéen : [contact@cbnmed.fr](mailto:contact@cbnmed.fr)

**Fiche technique réalisée par le CBNPMP avec :** L. Lannuzel, chargée de conservation, J. Cambecèdes, responsable du pôle Conservation & restauration écologique | Relecture : G. Largier, directeur, M. Douette, directeur adjoint | Graphisme : J. Lucas & C. Fontan, chargées de communication | Photographies : ADASEA 32, G. Sancery (GS); ANA-CEN Ariège; CBNPMP, L. Lannuzel (LL), L. Gire (LG), J. Garcia (JG).

Action financée par l'Agence de l'eau Adour-Garonne



CONSERVATOIRE  
BOTANIQUE NATIONAL  
PYRÉNÉES  
ET MIDI-PYRÉNÉES

Vallon de Salut - BP 70315  
85203 Bagnères-de-Bigorre Cedex  
Tél. : 05 62 95 85 30 Mèl : [contact@cbnmpm.fr](mailto:contact@cbnmpm.fr)  
[www.cbnmpm.fr](http://www.cbnmpm.fr)